

BUDGET 2023

Une gestion maîtrisée et hiérarchisée des interventions afin d'atteindre l'équilibre, tout en soutenant un fort niveau d'investissement !



BUDGET TOTAL : 13 034 241,72 €

L'année 2023 se profile dans la continuité de 2022.

Sobriété, responsabilité et ambition seront au cœur de la gestion budgétaire !

Le budget 2023 se déclinera en 3 actions phares : maîtriser le fonctionnement, conserver un haut niveau d'investissement et ne pas augmenter la fiscalité communale.

FONCTIONNEMENT = 8 071 668, 61 €

L'équipe municipale, comme l'ensemble des collectivités locales, doit faire face au contexte d'inflation sur les coûts de fonctionnement de gestion courante.

La préparation budgétaire s'est réalisée dans un contexte tendu. Les nombreuses actions mises en place en 2022 pour pallier à ce contexte, seront reconduites en 2023.

Plan de sobriété énergétique

- ▶ **Actions sur les équipements publics** : installation de lampes led pour l'éclairage public, extinction des éclairages publics la nuit, régulation des températures dans les bâtiments publics.
- ▶ **optimisation du fonctionnement des services pour réduire les impacts énergétiques** : renforcement du télétravail, rationalisation des déplacements des véhicules municipaux, fermeture physique des bâtiments entre Noël et jour de l'an.
- ▶ **Effort important sur le fonctionnement courant** par une gestion rigoureuse des dépenses par les services municipaux

Les dépenses de personnel devraient s'établir à un niveau équivalent à 2022 compte tenu de la réduction du coût de l'assurance statutaire soit aux alentours de 3,7 M€ (environ 53 % des dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif). Cette réduction permettra d'absorber l'augmentation mécanique de ce poste de dépense due aux avancements de carrière.

Malgré ce contexte contraint, l'équipe municipale a la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2023.

La capacité de désendettement de la commune devrait s'établir à environ 12 années à la fin de l'exercice.

Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élèvera à 4 786 050€.

La commune n'a pas prévu de contracter un nouvel emprunt pour financer ses investissements.

INVESTISSEMENT = 4 962 573,11 €

Dépenses d'équipement : **4 525 930,50 €**

dont 349 644,50 € de restes de 2022 à réaliser

Les opérations de travaux de construction du gymnase et de rénovation énergétique de l'espace Jean Cassan qui font l'objet d'autorisations de programmes / Crédits de paiements sont respectivement budgétisées à hauteur de 1,5 M€ et 0,5 M€ pour l'année 2023.

Afin de financer ses investissements, la commune n'a pas prévu de mobiliser l'emprunt. Elle pourra toutefois avoir recours au dispositif du prêt relais (1,6 M€) qui sera adossé à des recettes à percevoir (FCTVA, produit de la cession d'un terrain de la mairie). La commune financera ses investissements principalement par le biais de l'autofinancement, le FCTVA, les subventions, et la Taxe d'aménagement.

Principales opérations

- ▶ **Rénovation énergétique des bâtiments** : espace Jean Cassan et mairie : 0,673 M€ ; (travaux isolation et installation de pompes à chaleurs)
- ▶ **Nouveaux équipements** : solde travaux de construction du gymnase : 1,5 M€ ; travaux local police municipale : 0,082 M€
- ▶ **Réaménagement et réhabilitation** : extension École Romarins : 0,450 M€ ; installation d'une ligne de vies à l'école des Romarins : 0,045 M€ ; Réfection balcons du clocher de l'église : 0,150 M€
- ▶ **Grands aménagements** : aménagement carrefour de la Cousquille : 0,150 M€ ; aménagement des écoles : 0,025 M€ ; suppression passage à niveau : 0,075 M€ ; opération réseaux et voirie Senaous : 0,287 M€
- ▶ **Acquisitions** : camion hayon : 0,040 M€ ; acquisitions foncières : 0,350 M€

Les niveaux d'épargne brute (384 k€) et d'épargne nette (4 k€) devraient rester positifs en fin d'exercice, malgré l'impact important du paiement des indemnités d'imprévision (0,120 M€ TTC) aux entreprises qui ont fait valoir leur droit dans le cadre du marché de construction du gymnase.

Le document intégral est disponible pour consultation à la mairie, au service finances, ou pourra être communiqué en version dématérialisée - service.finances@escalquens.fr